

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22<sup>ème</sup> année - N° 4029 - Jeudi 23 Décembre 2021 - Prix : 200 Fc

REPRISE DES CÉRÉMONIES :

## Est-ce le moment opportun?



*Alors que le pays vient d'enregistrer 183 nouveaux cas en 24 heures dont 169 à Ngazidja, le président vient de décréter des nouvelles mesures. Il appuie sur l'accélérateur de la vaccination et dès le 02 janvier prochain, il autorise les cérémonies culturelles, matrimoniales et sportives dans le respect des mesures barrières.*

**E**n 24 heures seulement, les chiffres des nouveaux cas explosent à Ngazidja. Une situation inquiétante qui doit attirer l'attention de nos dirigeants et de nos communautés. En moins de 24 heures, les compteurs affichent 183 nouveaux cas de Covid-19 dont 169 cas à Ngazidja. Le constat est sans appel, car même nos soignants

sont les premiers à être contaminés. Face à une situation épidémique qui se dégrade nettement, le gouvernement a décidé d'appuyer sur l'accélérateur de la vaccination et parallèlement il autorise les cérémonies culturelles, matrimoniales et sportives jusque-là autorisées avec un nombre restreint de 50 personnes.

«Les rassemblements culturel, culturel, matrimonial et sportif sont autorisés, à partir du 02 janvier 2022, aussi bien dans les lieux publics, les lieux ouverts au public que dans un cadre familial », lit-on dans le décret portant « ouverture des divers rassemblements et incitation à l'atteinte de l'immunité collective » publié ce 22 décembre.

Et le même décret d'ajouter que : «Durant les événements cités à l'article précédent, les mesures barrières relatives au

port du masque couvrant la bouche et le nez, au lavage régulier des mains à l'eau et au savon ou au gel hydro alcoolique et la distanciation physique sont strictement observées.

Les organisateurs des cérémonies sont chargés du respect des mentionnées et en assument l'entière responsabilité ».

Dans le même décret, le président Azali accorde cinq jours de repos à l'administration publique pour permettre au plus grand nombre de personnes de se faire vacciner. « Une campagne de sensibilisation et de vaccination massive est mise en place du 20 au 29 décembre 2021, sur toute l'étendue du territoire national dans le but d'atteindre, au terme de cette campagne, au minimum la barre de 60% de la population vaccinée pour les deux doses.

Suite page 3



## DISPARITIONS EN MER :

## Le ministre de l'intérieur déterminé à lutter contre ce fléau

*Suite au naufrage qui a coûté la vie à 10 comoriens dans un zodiac à Laâyoune au Maroc, le ministre de l'intérieur Mahmoud Fakridine est parti en guerre contre ces phénomènes et parallèlement il exhorte les comoriens à plus de vigilance et prudence et à refuser de risquer leur vie au profit de réseaux criminels organisant des filières clandestines d'immigration.*

C'était dimanche dernier que l'annonce a été faite. Au total douze comoriens à bord d'un zodiac transportant dans sa totalité 59 passagers à destination des îles Canaries au Maroc, a fait un naufrage en mer. 10 comoriens ont perdu la vie et deux rescapés ont échappé à cette tragédie. D'après nos informations, le bateau aurait quitté le village d'Akfinir dans la région de

Tan Tan vendredi 17 décembre pour les îles Canaries, pour tenter de regagner l'Europe à travers l'Espagne. Un cas qui n'est ni le premier, ni le deuxième. Car ils sont nombreux à emprunter cette voie dangereuse, et à périr en mer pour la plupart.

Face à cette situation, le ministre de l'intérieur reste ferme et appelle à la vigilance. « Le ministère de l'intérieur exhorte nos compatriotes à la plus grande vigilance et prudence et à refuser de risquer leur vie au profit de réseaux criminels organisant des filières clandestines d'immigration » déclare Mahamoud Fakridine, avant d'ajouter que « cette tragédie doit interpellier l'ensemble de la société comorienne. On ne peut accepter sans réagir la disparition brutale de tous ces Comoriens, qui ont rejoint beaucoup d'autres, hélas disparus, dans des conditions semblables », tout en affirmant sa farouche détermination à lutter de toutes ses forces

Mohamed Fakri, ministre de l'intérieur assis à gauche



contre ce fléau et annonce une mobilisation des services sous son autorité pour lutter sans relâche contre ces phénomènes. Parallèlement, il présente ses condoléances aux familles

endeuillées. Pour mémoire, le consul de Laayoune avait précisé lors d'un entretien accordé à La Gazette en juin dernier que certains étudiants se sont convertis en passeurs et que la plupart des migrants

comoriens qui viennent au Maroc en provenance du Sénégal et de la Côte d'Ivoire présentent des identités étrangères, une situation qui complique la tâche en cas de tragédie.

**Andjouza Abouheir**

## CONCOURS DE LECTURE DU CORAN EN EGYPTE

## Les Comores remportent le deuxième prix

*Le 28<sup>e</sup> concours de lecture du Saint Coran s'est tenu au Caire en Egypte du 11 au 15 décembre dernier. Et sur 74 concurrents venus d'environ 40 pays, les Comores ont gagné la 2<sup>e</sup> place. C'est le lecteur désormais international Mahamoudou Ali Chanfi qui l'a remporté en gagnant plus de 100 000 livres.*

Natif de Wellah dans la région de Mitsamiouli, Mahamoudou Ali Chanfi représentait les Comores en Égypte



Gagnant du Concours international du Coran

au concours de la mémorisation du Saint Coran qui s'est tenu en Égypte du 11 au 15 décembre dernier. Sur 74 participants issus de 40 pays, les Comores gagnent la 2<sup>e</sup> place dans ce 28<sup>e</sup> concours international.

Avant de regagner le pays vendredi dernier, ce symbole comorien de la lecture du Saint Coran a obtenu une moyenne de 99,2%, avec une légère différence par rapport au premier, le récitant Abu Bakr Tshamala de la République Démocratique du Congo, avec un score de 99,5%.

En présence du président égyptien, le candidat Mahmoud Ali Chanfi, a remporté un prix finan-

cier de 100 000 livres, avant de recevoir auprès du ministre égyptien des affaires islamiques le Dr Muhammad Mukhtar Djoumoi, un certificat d'appréciation délivré par le ministère égyptien des Awkaf.

Il est à rappeler que ce concours, qui est connu sous le nom du Cheikh Muhammad Siddiq Al-Minshawi, se composait de cinq branches. Mahamoudou Ali Chanfi est bien accueilli comme un héros national depuis l'aéroport jusqu'à chez lui où une cérémonie de reconnaissance a été improvisée dans l'après midi de ce vendredi.

**Ibnou M. Abdou**

## COVID-19

## 27 cas actifs à Anjouan suivis à domicile

*Du 01<sup>er</sup> au 21 décembre, une vingtaine de nouveaux cas positifs au Coronavirus sont recensés à Anjouan. Le relâchement des mesures barrière et la réticence de la population à se vacciner en seraient les causes, même si en se vaccinant on n'est pas totalement épargné.*

Les activités de mariage et sportives ont repris officieusement sous prétexte qu'on soit vacciné, mais le port de masque est presque abandonné.

On a recensé 27 cas en mois de 25 jours. « Du 01<sup>er</sup> au mardi 21 décembre, on a recensé 27 cas positifs au Coronavirus », indique le Docteur Saindou. Il s'agit des cas importés des autres îles et des cas communautaires.

« Nous avons recensé 10 cas dont les 4 au petit port de Dodin arrivés par des vedettes qui font les îles de Ngazidja et Mohéli et les 6 autres cas au port de Mutsamudu à bord du navire Maria Galanta en provenance de Mayotte », enchaîne-t-il, avant d'ajouter que « les 17 autres cas sont des cas communautaires après traçage des malades venus à l'hôpital pour autre chose ».



Hôpital Bambao Mtsanga, Anjouan

Le Dr Saindou conseille à la population de se vacciner pour cette quatrième cohorte, qui est peut-être la dernière campagne gratuite. « Il faut savoir qu'en se vaccinant, on peut propager la maladie. Et si un non vacciné attrape le virus, cela peut-être grave.

Donc après avoir reçu ses deux doses, il ne faut pas relâcher les mesures barrières », appelle-t-il. Et dans tout ça, le citoyen lambda regrette le fait que les autorités de tous les niveaux font partie de ceux qui violent les mesures barrière par leurs grands rassemblements politiques.

**Nabil Jaffar**



## REPRISE DES CÉRÉMONIES :

# Est-ce le moment opportun?

Toute la population est impliquée dans cette campagne de sensibilisation et de vaccination massive en vue d'atteindre l'immunité collective. Un congé payé de cinq jours, du 23 au 27 décembre 2021, est accordé aux agents de l'administration publique et assimilés pour participer activement à la campagne de sensibilisation et de vaccination massive dans leurs localités et régions de résidence respectives. Durant la période de

congé, les permanences seront assurées », précise-t-il. Le locataire de Beït Salam décide enfin d'alléger le couvre-feu qui sera observé entre 01 heure et 4 heures du matin.

Des mesures jugées hâtives par une partie de l'opinion, vu le rythme de propagation de la covid-19 avec déjà une quarantaine de malades hospitalisés à l'hôpital de Samba. Parmi les contaminés, une vingtaine de soignants de l'hôpital de référence

national El-Maarouf, neuf agents du Croissant-Rouge et 12 personnes de la société comorienne des hydrocarbures. L'on parle même d'un cluster dans certaines régions. L'on compte 384 cas actifs au niveau national selon le dernier bulletin à savoir, 334 cas Ngazidja, 35 à Anjouan et 1 à Mohéli. Autre mesure qui vient d'être prise, l'obligation du pass-sanitaire. Tombée aux oubliettes elle est dorénavant exigée. Le Passe

Sanitaire est obligatoire pour toutes personnes âgées de plus de 18 ans participant, sous quelque forme que ce soit, à l'un ou l'autre des rassemblements prévus à l'article premier du décret. Mais aussi l'accès dans les différentes administrations, services, établissements et entreprises publics, les marchés, les supermarchés, les restaurants, les banques,, les lieux de loisir, de culture et de sport, les centres de formation, les moyens de

transport en commun, et toutes autres structures accueillant du public, exceptées les centres de vaccination, les urgences médicales et les mosquées. Rappelons que cette pandémie a causé la mort de 152 personnes sur le territoire national depuis avril 2020, et un comportement responsable pour chacun de nous doit être de mise.

**Andjouza Abouheir**

## PROCESSUS DU DIALOGUE NATIONAL:

## Orange dénonce un «manquement grave à la Constitution»

*Ce mercredi 22 décembre 2021, le parti orange a convié des journalistes des différents médias, pour un point de presse de restitution des travaux de la deuxième phase des concertations avec les acteurs au dialogue inter-comorien. Les conférenciers n'ont pas manqué de tirer à boulets rouges sur le coordinateur du dialogue, qu'il soupçonne d'avoir bel et bien à sa disposition les conclusions d'un dialogue qui n'est pas encore organisé.*

Ce mercredi 22 décembre 2021, le parti orange a convié des journalistes des différents médias, pour un point de presse de restitution des travaux de la deuxième phase des concertations avec les acteurs au dialogue inter-comorien, afin de communiquer à l'opinion nationale les résultats des travaux réalisés au terme d'une mission de quatre jours effectuée par une délégation du bureau politique du parti dans l'île autonome d'Anjouan du 16 au 20 décembre 2021.

Selon le porte-parole du parti Orange Mohamed Toianmou, la mission à Anjouan la semaine dernière consistait à appuyer les responsables locaux du parti par rapport aux actions menées par le bureau régional dans le cadre du processus de restructuration et d'organisation des structures locales du parti. A cette occasion, le samedi 18 décembre 2021, a eu lieu la mise en place à Domoni la coordination du parti dans les localités de la préfecture éponyme. Et le dimanche 19 décembre, le bureau politique du parti a intronisé officiellement dans la ville

de Moya, les responsables de la Coordination du parti dans les localités de cette préfecture, sachant que le parti a organisé douze rencontres. En premier lieu naturellement avec les autorités de l'île, ensuite avec des personnalités politiques, des organisations de la société civile et des partis politiques selon un communiqué distribué à la presse.

Toutefois, le parti Orange a dit apprécier le fait que les questions d'ordre économique et social soient retenues parmi les thèmes du dialogue. Mais, il regrette le fait, pour la Coordination du dialogue, de publier un agenda et de mettre en place l'organisation de la coordination « sans concertation en amont avec toutes les parties prenantes au dialogue sous prétexte que le décret N°21-130/PR du 23 novembre 2021, lui donne la latitude de composer elle-même son équipe du dialogue ».

« Nous considérons qu'il s'agit-là d'un manque de respect du coordinateur du dialogue à l'endroit des acteurs à ce dialogue », déplore Mohamed Toianmou. Et de rappeler que « lors d'un précédent point de presse organisé à Moroni le 11 décembre 2021, on avait émis le souhait que la Coordination soit organisée suivant un modèle inclusif qui accorde toutes leurs places aux questions et aux acteurs du monde politique et de la société civile ».

A cet effet, le parti de l'ex ministre de l'Intérieur a demandé au coordinateur « de revoir son organisation, dans la mesure où les thèmes retenus sont intrinsèquement liés aux questions de gouvernance politique

et de conduite des élections, et que, nécessairement, celles-ci intéressent en premier lieu les formations politiques et la société civile, car Orange considère qu'il est tout à fait logique que ces dernières soient représentées au sein de la Coordination ».

Le parti Orange dit être convaincu, en effet, que « nul n'est mieux placé que ceux qui pratiquent l'élection et la politique pour en promouvoir et en assurer l'équité et la transparence ». C'est dans ces circonstances que le parti Orange estime : que « les acteurs politiques et de la société civile doivent nécessairement être représentés au sein de la coordination ». Mais pas seulement. Il veut aussi que la coordination soit « codirigée par un représentant de la société civile à côté de l'actuel coordinateur » choisi par le chef de l'État.

Cette formation politique a noté

également dans les activités communiquées à la presse, que la coordination va élaborer des projets de lois portant sur les conclusions du dialogue. Pour Orange, « cela laisse sous-entendre que le coordinateur a déjà ses conclusions du dialogue et que les acteurs n'auront qu'à valider son travail ».

« C'est ainsi qu'on ne peut pas rester indifférents face à de tels procédés et à de telles décisions qui ne sont pas de nature à rassurer les acteurs, à fournir à toutes à tous les garanties nécessaires à un dialogue véritablement inclusif et à promouvoir la confiance indispensable entre les acteurs. On exhorte, donc, le coordinateur du dialogue de revoir sa stratégie qui, par ailleurs, constitue un manquement grave à la loi fondamentale du fait du non-respect des dispositions constitutionnelles et des

procédures habituelles dans ce genre d'exercice », martèle le porte-parole.

Pour finir ce parti qui vient de claquer la porte de la Mouvance présidentielle a rappelé que l'élaboration des projets de lois « relève de l'exécutif » et que les propositions de lois « reviennent aux parlementaires ».

Les conférenciers estiment que la coordination « doit rester dans son rôle qui est de mener le dialogue de manière à susciter l'adhésion de tous, de le recadrer si nécessaire dans le but de parvenir à des conclusions constructives et consensuelles ». En attendant, le parti continue son travail de sensibilisation et a annoncé que la troisième phase de ses concertations va s'ouvrir bientôt, et qu'une délégation se rendra à Mohéli prochainement.

**Nassuf Ben Amad**

## DIALOGUE NATIONAL

## La sensibilisation se poursuit à Anjouan

*La coordination nationale du dialogue national est à Anjouan pour sensibiliser les autorités et les autres acteurs de la société civile ainsi que l'opposition. Nouridine Midiladji opte pour une décentralisation du dialogue dans l'intérêt de recueillir les informations générales dans tous les coins de l'île.*

Lors de cette rencontre présidée par Midiladji, le coordinateur national du dialogue, Mohamed Toihiri explique le but de leur présence à Anjouan. Pour lui, ils sont à Anjouan pour rencontrer les autorités de l'île et de l'Union mais aussi la société civile pour les pousser à participer au dialogue. Il sollicite l'apport des autorités de tous bords. « Votre contribution serait de mettre en exécution le plan technique de l'organisation. Nous n'allons pas faire des meetings, c'est à vous, les politiques de le faire. Nous sommes pour des démarches

scientifiques pour la bonne marche du dialogue », dit-il, avant d'ajouter que « nous sommes sous instruction. Nous devons ouvrir la porte à tout le monde. Ne politisons pas ce dialogue. La paix n'a pas de couleur, elle est pour nous tous ».

Docteur Elsodate, son adjoint a insisté sur les deux phases importantes du dialogue à savoir la phase de sensibilisation qui se termine au mois de mars et la phase du dialogue permanent. « C'est le moment de donner la parole aux citoyens pour apporter leurs contributions et trouver des résolutions notamment sur la paix, la crise économique et sociale et tous les maux qui rongent le pays », dit-elle.

Du côté des préfets, ils sont conscients et contents d'être consultés en premier. « Je propose d'installer à l'immédiat une coordination insulaire pour aller plus vite et pour la forme et pour le fond », suggère le

préfet de Domoni. Le parti Renic de Mohamed Bacar sera-t-il invité ? À la réponse de cette interrogation, le coordinateur du dialogue est preneur et montre que le dialogue est ouvert à tout le monde et pour tout le monde. Pour Midiladji, coordinateur de l'action gouvernementale au niveau d'Anjouan souhaiterait que « le dialogue soit décentralisé, c'est-à-dire que les travaux soient faits dans les régions, communes et île avant que tout remonte au sommet. C'est dans cette manière qu'on touchera toute la population ».

Pour rappel, le parti Renic de Mohamed Bacar participera au dialogue selon le préfet Ali Ahamadi d'Ouani. Le parti Juwa par contre reste toujours le fervent défenseur du tour d'Anjouan (2021). Impossible qu'il soit présent, selon des sources de la coordination du parti au niveau d'Anjouan

**Nabil Jaffar**



Mohamed Toianmou porte parole du parti Orange devant la presse



LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

# Bientôt une plateforme numérique des bases données

*Le consortium Dayima ARAF a lancé leur projet « appui technologique numérique et développement des capacités.... ». Avec un budget de 668.060 euros, ce dernier vise à renforcer les capacités de résilience face aux changements climatiques et réduire les risques de catastrophe par l'intégration du numérique dans la gestion et l'amélioration des connaissances des ressources naturelles et l'adoption d'une agriculture intelligente d'ici trois ans.*

Devant la presse, le consortium Dayima ARAF a lancé le projet intitulé « appui technologique numérique et développement des capacités des populations rurales pour une résilience des ressources naturelles et de groupes les plus vulnérables : cas de la ressource en adoption d'une agriculture intelligente face aux changements climatiques ». Financé à hauteur de 668 060 euros dont 600 000 euros de l'Union Européenne, ce projet a trois cibles clés à savoir les directions et les institutions impliquées dans le changement cli-

matique, dans l'agriculture et dans l'élevage et pêche, les gens du milieu rural tels les petits paysans, les éleveurs et les associations locales qui sont majoritairement négligées.

Accompagné de son adjoint le Dr Abdoul Oubeididillahi et l'expert en développement durable Kourachi Said Hassani, le directeur du projet Aroihi Loutouf explique que ce projet consiste à renforcer les capacités de résilience face aux changements climatiques et réduire les risques de catastrophe par l'intégration du numérique dans la gestion et l'amélioration des connaissances des ressources naturelles et l'adoption d'une agriculture intelligente d'ici trois ans. « Avec trois objectifs spécifiques dont l'intégration du numérique dans la gestion du bassin versant et les ressources, la communication sur les enjeux et risque liés aux changements climatiques seront à améliorer dans le pays pour la première fois dans l'histoire.

Egalement, l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations rurales vulnérables et résiliences face aux changements clima-



Le consortium Dayima ARAF devant la presse

tiques », souligne-t-il, en montrant que les résultats attendus d'ici trois ans est l'accessibilité d'une plateforme numérique et cybernautique des bases de données, hydrographiques et environnementales pour la première fois aux Comores. Mais également de mettre en place des modèles hydraulique et hydrologique qui seront développés pour améliorer et apporter plus de détails sur les cartes de risques du programme AMCC. Les parties pre-

nantes sont plus sensibles et vont adopter une gestion durable des bassins versants pour la protection des ressources en eau du territoire et les infrastructures.

Parallèlement, le projet va appliquer plutôt la science citoyenne par l'introduction dans les établissements scolaires avec l'appui des plaidoyers des organisations de la société civile. « Il sera question également de capitaliser le plan de communication du programme

AMCC qui ont fait des gros travaux dans le pays. Nous allons capitaliser ces acquis et faire la visibilité des actions y compris les actions de l'Union Européenne dans le changement climatique », explique-t-il.

Au total 16 écoles pilotes dont 8 à Ngazidja, 5 à Anjouan et 3 à Mohéli avec des critères spécifiques comme les zones d'inondation, zones d'agriculture, sécheresse... seront retenus. « L'idée d'impliquer les écoles est une manière d'introduire l'éducation de la jeunesse dans le changement climatique et l'environnement mais aussi d'impliquer les communautés à mieux s'approprier l'environnement et à faire face aux effets des changements climatiques dans leurs propres régions », précise le Dr Abdoul.

Pour rappel, c'est dans sa volonté de sensibiliser et de mieux préparer les populations vulnérables à la résilience face aux changements climatiques que l'Union européenne s'est engagée à soutenir les organisations de la société civile en vue de renforcer leur rôle en tant qu'acteurs de la gouvernance et du développement au niveau national.

**Andjouza Abouheir**

COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME DES MICRO-FINANCEMENTS (SGP)

## Pour un encadrement rapproché des bénéficiaires

*Le mardi 21 décembre, le Directeur de l'Environnement et des Forêts et Point Focal Opérationnel national du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), Mr Youssouf Elamine Mbechezi, Président du Comité National du SGP a ouvert la réunion à l'hôtel Retaj-Moroni.*

Il a insisté sur le rôle que joue ce programme en appui au développement des initiatives communautaires sur la protection de l'environnement et à la consolidation du processus de création des aires protégées au niveau national. Il y a eu la présentation et la validation du rapport annuel 2021. La présentation a mis en exergue les principaux grands résultats des microprojets, le suivi évaluation, la mobilisation des ressources pour l'appui à l'élaboration des nouveaux projets communautaires et enfin les difficultés rencontrées au cours de l'année.

Le comité a salué les efforts de la coordination dans la mobilisation des ressources et l'a exhorté à continuer d'appuyer les villages hors aires protégées de Mohéli, classée

comme ile de biosphère par l'UNESCO. Le CN s'est focalisé sur le rôle et les objectifs du programme SGP Comores, qui est de promouvoir des initiatives et des actions communautaires sous forme de subventions pour permettre de relever les défis environnementaux mondiaux, en répondant aux besoins locaux de développement durable.

Il a également insisté sur le rôle du Comité National de Pilotage et a fait un appel aux membres du CNP de sélectionner les propositions de projets pertinentes et innovantes soumises par les ONG et les OCB en tenant compte de l'allocation disponible de 240.000 USD. De même, le Coordonnateur National (CN) a présenté le calendrier de la réunion pour approbation et les grands résultats des projets ainsi qu'une synthèse des nouvelles initiatives soumises par les organisations communautaires pour approbation au Comité National de Pilotage. Ensuite le CN a présenté le Programme de travail annuel 2022 du SGP.

Il a par ailleurs présenté les 15 propositions de projets présélectionnées en insistant sur l'approche et les critères de présélection, et la

contribution technique du comité de lecture qui a permis de finaliser ces dernières afin de soumettre les propositions de microprojets pour approbation. Ensuite, il s'est focalisé sur le rôle et les objectifs du programme SGP Comores qui est de promouvoir des initiatives et des actions communautaires sous forme de subventions pour permettre de relever les défis environnementaux mondiaux, en répondant aux besoins locaux de développement durable.

Le CNP a considéré que les projets présentés répondent bien aux objectifs du FEM et aux critères de

sélection du SGP. Le CNP a ainsi approuvé 11 projets sur les 15 présentés répartis comme suit : deux projets pour Mohéli, deux autres pour Anjouan et Sept à Ngazidja. Le Plan de Travail Annuel (PTA 2022) a été validé et le comité a salué les efforts de la coordination pour la mobilisation des ressources destiné au renforcement des capacités du programme.

Par ailleurs, le Comité a souhaité un renforcement du système de communication interne et externe pour une meilleure visibilité du programme en responsabilisant les membres

du CNP au suivi évaluation des projets et l'encadrement rapproché des bénéficiaires selon leur domaine d'expertise et enfin continuer la capitalisation des acquis des projets.

**Mmagaza**



Des participants au Comité de pilotage

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riward  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
 www.lgazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



## Football

## Une commission des présidents des clubs de Ngazidja à la rescousse de la ligue

*Suite à l'incendie et à la demande du président de la ligue de Ngazidja de football, une réunion de crise s'est tenue ce mardi 21 décembre à Moroni. Une commission des présidents est mise en place pour appuyer la ligue dans la solution des problèmes les plus urgents.*

Après l'incendie du siège de la ligue samedi dernier, le président de la ligue de football de Ngazidja a jugé utile d'appeler les responsables des clubs pour leur faire un état de la situation. « Il était de notre devoir de vous appeler en tant que responsables des clubs pour vous dire ce qui s'est passé en attendant la fin de l'enquête judiciaire, déclare le président de la ligue. À part l'incendie, ceux qui ont commis cet acte odieux avaient d'autres intentions plus cyniques. Nous avons retrouvé des barres de fer, des gourdins qui étaient destinés à tabasser voir éliminer tout ceux qui se seraient trouver dans lieux, heureusement le pire a été évité ». Selon toujours M. Kaissainen, le voisinage et d'autres témoins oculaires ont vu une dizai-



Ligue de football de Ngazidja et les présidents des clubs

ne d'individus sortir des lieux du crime en courant mais par peur ils n'ont pu intervenir tellement ils étaient excités. « A l'heure actuelle, deux personnes déjà identifiées seraient dans le viseur de la gendarmerie qui espère boucler ce dossier d'ici peu », précise-t-il.

Si l'enquête semble avancer, d'autres la trouve lente. C'est le cas du président d'Etoile Polaire de Nyumamilima ya Mbadjini (Mze Dongo). « Nous croyions que vous alliez nous donner les noms des responsables de cet acte pour qu'on

puisse au nom des clubs de Ngazidja prendre nos propres sanctions indépendamment de la justice », martèle-t-il.

Cette réunion avait comme objectif de savoir comment les présidents peuvent appuyer la ligue que ça soit en moyens ou en nature pour que les compétitions continuent pour ne pas pénaliser les clubs. Des pistes de sortie de crise ont été proposées. La plus sérieuse reste toutefois la formation d'une commission des présidents pour appuyer la ligue dans la solution des

problèmes les plus urgents. Cette commission est composée des président Saïd Ali Sultan, (Djabal FC), Bacar Ali Saïd (USZ), Deputé Abdoulanziz (Hahaya), Abdoulhamid Ibrahim (Lac Salé) et Mze Dongo (Étoile Polaire). Ils auront quatre objectifs qui consistent à rentrer en contact avec la gendarmerie pour voir où en est l'enquête, afin de pouvoir accéder aux lieux endommagés, contacter la mairie et la DGSP pour nettoyer les lieux, réparer et sécuriser au plus vite le bureau secrétariat et prendre rendez-vous avec les autorités ( Gouverneur, ministres de l'intérieur et jeunesse et sports).

Toutefois, beaucoup de ceux qui ont pris part à la réunion ont déploré le manque d'empathie du ministère de tutelle et de la direction régionale de la jeunesse. « Depuis les événements malheureux de samedi dernier, aucune de ces deux institutions n'est venue s'enquérir de la situation, n'en parlons plus de présenter leur tristesse », ironise un des présidents présent.

Selon toute vraisemblance, les acteurs du football de Ngazidja n'ont pas l'intention lâcher la ligue à son propre sort mais, exige en même temps du sérieux au sein des instances dirigeantes du football.

**Ahmed Saïd Badraoui**

### Nos points de vente

Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Saïd Bacar Djomani

## Senior IT Assistant, Client Services

### Profile and Terms of Reference

The IT Regional Client Services (ITSCR) is primarily tasked with ensuring the cohesive delivery of regional IT programs and initiatives, as well as aligning existing support channels with business needs. In achieving its objectives and providing for a best possible IT customer experience, Client Support directs and partners with CO/HQ IT Support teams, 24/7 IT Service Desks, Training and Outreach, as well as cross-functional teams delivering products and solutions.

#### Duties and Responsibilities:

- Provides technical support to computer and network clients in response to requests related to Bank and WBG standard hardware and software, printing problems, viruses, network connections and other IT related matters including communication services (e.g. videoconference, network links, phone systems).
- Supports the installation and deployment of new images, software/hardware upgrades and fixes.
- Responds to staff requests for help, diagnosis of problems, and identifying the appropriate resources needed to solve the problem if unable to resolve it him/herself.
- Troubleshoots hardware, software and telecommunication problems.
- Works directly with customers to probe and ask effective questions to fully diagnose both the root cause of a problem and the customer's comfort level with technology. Can assess complex, non-routine problems in their area of specialization.
- Documents, maintains and enhances work processes and standards in the area, including documenting procedures for troubleshooting and incident resolution/solution.

tion/solution.

- Participates in facilities work and vendor management, as part of CO administrative teams. Participate in security and business continuity activities. Troubleshoots, provide workarounds, and permanent fixes to issues identified in the end user environment. Provide technical solutions to imaging and post-install issues.
- Supports installation, maintenance, upgrades to local networks and communications infrastructure.
- Disseminates information on common problems to department staff.
- Tracks trending of issues and escalate, as appropriate.
- Provide Remote IT Support to clients under the Home Based and Hybrid WorkModels

#### Selection Criteria

- Bachelor's degree with a minimum of 3 years relevant experience or Associates Degree with a minimum of 5 years relevant experience.
- Proficient English skills (verbal and written).
- Ability to retrieve reference materials from various sources (e.g. databases or other filing systems, Internet, etc.).
- Demonstrated initiative and resourcefulness.
- Proven ability to build relationship and interact positively with senior counterparts in the public and private sectors.
- Committed team player with good inter-personal skills and ability to work effectively in a multi-cultural environment.
- Ability to produce high-quality work under pressure.

#### Required Competencies:

- Proven experience in providing IT support for end-users in corporate environments.
- Proven experience supporting corporate IT hardware (laptops, printers, network equipment).
- Experience in assessing and diagnosing problems in Windows Operating Systems and Windows Active Directory networks.
- Solid understanding of computer network concepts.
- Experience in supporting Microsoft Office products and Outlook.
- Demonstrated Analytical Thinking.

#### Desired Competencies:

- Proficiency in at least one programming language or scripting technology.
- Experience in managing Windows Networks and Active Directory.
- Experience in supporting videoconference and collaboration tools.
- ITIL and similar certifications.

#### Application:

Please send your application by January 3rd, 2022 to [tosahmed43@worldbank.org](mailto:tosahmed43@worldbank.org)

- CV resume
  - Copy of diploma
  - Cover letter addressed to Information and Technology Solutions Team
- Only shortlisted candidates will be contacted for test and interview.

**NOTE: FEMALE APPLICANTS ARE STRONGLY RECOMMENDED**

**UNION DES COMORES**  
Unité – Solidarité – Développement



MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET  
ET DU SECTEUR BANCAIRE

-----  
**Secrétariat Général**

## Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

Unité de Gestion de Projet (UGP)  
N° CKM 1107 01R/CKM 1107 02S

### SERVICES DE CONSULTANT Appel à Manifestations d'Intérêt

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) pour un montant de (7 757 009 euros) et le Ministère a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de ce présent marché : réaliser «**la Conception et mise en œuvre d'une Stratégie de Communication en matière de finances publiques et de Visibilité du projet**».

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Agences de communication éligibles, qualifiés pour :

**Lot 1** Assurer la communication de la réforme de la gestion des finances publiques, soutenue par le PAGF, et déployer une campagne sur le civisme fiscal à destination du contribuable comorien et

**Lot 2** Renforcer la transparence et la redevabilité de la gouvernance financière de l'Union des Comores via la mise en place et l'opérationnalisation de sites Internet.

**Les lots sont divisibles et tout candidat peut postuler sur les deux lots ou un seul lot.**

L'objectif global de la mission est d'assurer la visibilité de la réforme de la gestion des finances publiques, à laquelle le PAGF contribue, auprès (i) des acteurs institutionnels nationaux et internationaux, (ii) des agents du ministère des Finances comoriens et (iii) de la population locale. Au-delà d'un besoin de visibilité, cette réforme de la gestion des finances publiques (GFP), et le projet qui la soutient, impliquent deux activités en tant que telles qui seront à réaliser par le prestataire : (i) le déploiement d'une campagne de communication sur le civisme fiscal, en lien étroit avec les acteurs du projet, dont l'assistance technique internationale mobilisée en appui au MFBSB, et (ii) le développement d'outils adaptés aux capacités et besoins du MFBSB en termes de site Internet de telle sorte qu'il soit en mesure de remplir les objectifs qu'impliquent cette réforme, notamment en matière de transparence. En raison des compétences spécifiques, notamment en matière de design de site Internet, que demandent cette dernière tâche, elle constitue un lot à part dans le présent marché.

L'objectif spécifique de la mission est de développer une stratégie de communication qui traduise la politique volontariste d'amélioration de la gouvernance financière, comme vecteur d'une plus grande performance de l'action publique dans la mise en œuvre de politiques et services publics au bénéfice des

citoyens. Puis, de décliner à travers des actions et des outils cette stratégie de manière à avoir un impact réel. La communication sera axée à la fois sur le civisme fiscal, et la redevabilité et transparence à l'égard des citoyens et des contribuables. Le Prestataire rencontrera l'ensemble des acteurs du projet ainsi que toute personnalité extérieure nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

Détail des lots constituant le contrat :

Lot 1 : Assurer la communication de la réforme de la gestion des finances publiques, soutenue par le PAGF, et déployer une campagne sur le civisme fiscal à destination du contribuable comorien,

- Communication sur la réforme des Finances publiques
- Apport du PAGF à cette réforme
- Campagne sur le civisme fiscal
- Durée estimée : 150 hommes/jours, répartis sur 36 mois calendaires

Lot 2 : Renforcer la transparence et la redevabilité via la mise en place et l'opérationnalisation de sites Internet

- Création de deux sites web institutionnels
- Mise en place d'une plateforme d'information/site internet sur les marchés publics
- Montant maximal de 80 000 €, pour une mission déployée durant 24 mois calendaires

Le candidat devra préciser s'il manifeste son intérêt :

- Seulement pour le lot 1
- Seulement pour le lot 2
- Pour l'ensemble des deux lots

Les candidats peuvent se présenter seuls ou sous la forme d'un groupement en s'appuyant sur l'expertise local disponible. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure : une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou une lettre d'intention de constituer un groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé. En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme sous-traitants. Les références et qualifications des sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les candidats devront par ailleurs remplir les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD, qui sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation

des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD [www.afd.fr](http://www.afd.fr).

L'analyse des candidatures se fera sur la base des informations fournies :

Sur les références similaires au besoin exprimé par le MFBSB en fonction de leur ampleur, du contenu et de la nature des services prestés : (contrats analogues) ;

Sur le contexte géographique des candidats et des missions analogues qu'ils ont déjà réalisées. L'Afrique subsaharienne, l'Océan indien l'Union des Comores seront valorisés.

L'analyse des manifestations d'intérêt se fera séparément pour chaque lot. Le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) dressera ainsi, pour chacun des deux lots, une liste restreinte de quatre (4) à six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis. Un même candidat peut postuler pour les deux lots et faire partie des deux listes restreintes.

Les critères d'établissement de ces listes restreintes sont :

Capacité du candidat au regard des compétences attendues et des services à fournir ;

Qualité et pertinence des références présentées à l'appui de la candidature au regard de leur similarité avec les services à fournir.

#### **Coordonnées du projet :**

Les Manifestations d'Intérêt doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses ci-dessous, pour le **mercredi 12 janvier 2022 à 14h30 (heure de Moroni – Comores)**

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 8h00 à 14h30 (heure locale) et le vendredi 11h (heure de Moroni – Comores)**

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF

Monsieur Ahamada Ali Mmadi

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Place de l'indépendance

Unité de Gestion du Projet

BP : 324 Moroni

Moroni - Union des Comores

Bureau (269) 773 80 67 Mobile : (+269) 332 60 09

**Email** : [coordination.pagfcomores@gmail.com](mailto:coordination.pagfcomores@gmail.com)

[coordon.pagfcomores@gmail.com](mailto:coordon.pagfcomores@gmail.com);

[rpm.pagfcomores@gmail.com](mailto:rpm.pagfcomores@gmail.com)